

DÉLIBÉRATION n° 2024 – 23

Approbation de la liste des récipiendaires 2024

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 25 juin 2024 à Termignon, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

En 2023, A l'occasion de l'anniversaire des 60 ans du Parc national de la Vanoise le conseil d'administration a délibéré pour la création d'une médaille d'honneur pour reconnaître, l'action des personnalités (politiques, associatives, socio-économiques...) ayant œuvré pour le Parc national de la Vanoise et la préservation de la biodiversité. Cette médaille est également destinée à honorer l'action des agents ou anciens agents du Parc national de la Vanoise en fin de carrière ayant eu une forte implication dans les missions de l'établissement.

Cette médaille peut être remise à titre posthume aux personnalités, aux agents en activité ou aux retraités, récemment décédés.

Ainsi, chaque année, sur proposition du Bureau, le conseil d'administration pourra attribuer la médaille à des personnalités ou à des agents de l'établissement public :

- Personnalités
 - Ministre, Secrétaire d'Etat
 - Préfet / Préfète
 - Elu / Elue d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités
 - Membre du conseil d'administration
 - Membre du conseil scientifique
 - Membre du conseil économique social et culturel
 - Acteur local associatif ou socio-économique du territoire de la Vanoise
 - Gardien / Gardienne de refuge
 - Autres personnalités remarquables

- Agents de l'établissement ou de la tutelle
 - Agent / Agente du Parc national retraité(e) avec au moins 20 ans de service dans l'établissement
 - Agent / Agente du Ministère en charge de la biodiversité
 - Ancien directeur / Ancienne directrice

Le Bureau propose parmi les récipiendaires potentiels, sans que le mandat ou les fonctions exercées constitue un critère automatique, les personnalités ou agents et agentes, au terme échu ou à échoir du mandat ou des fonctions exercées.

Après en avoir délibéré,

Approuve la liste, ci-dessous annexée, de la promotion 2024 des récipiendaires



Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Termignon le 25 juin 2024,

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS


**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE





BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition de la liste des récipiendaires 2024 Médaille d'honneur du Parc national de la Vanoise

Année 2024

Liste des personnalités **validée par le bureau** pour la médaille d'honneur promotion 2024 :

Xavier AERTS, au titre de son mandat de directeur de la DDT de la Savoie
Christophe HERIARD, au titre de son mandat de sous-préfet d'Albertville
Dominique ALLAINÉ, au titre de son implication au conseil scientifique
Philippe FLEURY, au titre de son implication au conseil scientifique
Coralie MOUNET, au titre de son implication au conseil scientifique

Liste des agents de l'Etablissement avec plus de 20 ans de service, de la tutelle **validée par le bureau** pour la médaille d'honneur promotion 2024 :

Josyane BASSETTO, (départ à la retraite en 2015)
Pascale BRUNET-DUNAND, (départ à la retraite en 2020)
Jean-Luc ETIEVANT, (départ à la retraite en 2021)
Jean-Paul FERBAYRE, (départ à la retraite en 2017)
Patrick FOLLIET, (départ à la retraite en 2023)
Alexandre GAGNIERE, (départ à la retraite en 1991)
Henri GONTHIER, (départ à la retraite en 1994)
Christine HENRY, (départ à la retraite en 2021)
Didier JALABERT, (départ à la retraite en 1992)
Jean-Pierre MARTINOT, (départ à la retraite en 2012)
Rose RANIERI, (départ à la retraite en 2023)
Sylvie ROTA, (départ à la retraite en 2021)
René VARLET, (départ à la retraite en 1987)